

Collège Victoire-Daubié. L'importance de savoir rouler à vélo

Le télégramme le 27 mai 2019



Les élèves de sixième ont bénéficié de trois séances d'une demi-journée, sur les bonnes habitudes et attitudes à avoir sur un vélo.

Les élèves de sixième du collège Victoire-Daubié, à Plouzané, ont bénéficié vendredi de la dernière des trois journées consacrées à la pratique du vélo. Répartis en trois groupes, ils ont été sensibilisés aux règles de conduite, nécessaires pour cohabiter avec les autres usagers de la route, ainsi qu'à la maîtrise de leur deux-roues et aux équipements obligatoires.

Le vélo est le moyen de transport privilégié des adolescents. Et sa pratique est soumise aux mêmes règles de conduite que pour les autres usagers de la route.

Comme beaucoup d'établissements, le collège Victoire-Daubié de Plouzané, en partenariat avec l'association « Brest à pied et à vélo » (BaPaV), essaye d'inculquer les bonnes habitudes et attitudes aux élèves de sixième. Trois journées dans l'année sont dédiées à la pratique du vélo. La dernière s'est déroulée le vendredi 24 mai. « Les premières journées étaient consacrées à la mécanique, à des parcours d'obstacles et aux panneaux de sécurité routière », explique Léo Kerrien, bénévole de BaPaV.

En trois groupes, les collégiens ont passé la matinée entre la route, les jeux d'adresse pour la maniabilité du vélo, et un moment de présentation de diapositives sur les règles de conduite. À cet âge, ils pensent tout connaître, mais c'est loin d'être le cas.

Apprendre à maîtriser son vélo

Dans la cour, les enfants ont appris, avec et sans pédales, à freiner, trouver l'équilibre, démarrer, s'arrêter, puis tourner, et tout ça à faible allure. Changer les vitesses, slalomer, se lever, lâcher une main, passer un objet tout en roulant : tout cela n'était pas toujours facile à maîtriser.

« Même si vous respectez le Code de la route, tout le monde ne le fait pas. N'oubliez pas qu'un vélo pèse dix à quinze fois moins qu'une voiture, et que, contre elle, il ne fera pas le poids. Être vu est aussi important que voir les autres usagers, et même plus », soulignait Gwendal Quiguer, de BaPaV, qui animait le quiz.

Prendre en compte les autres usagers de la route

Généralement, les jeunes foncent sur leur vélo et empruntent des espaces qui leur sont interdits, sans trop se soucier des autres usagers de la route. Mais celle-ci peut vite devenir dangereuse, si les comportements adéquats sont laissés de côté.

La séance s'est terminée sur les différents équipements obligatoires que doit avoir le vélo, comme les lumières avant et arrière, des freins en état, des catadioptres sur les roues..., et la sonnette, dont l'absence est verbalisée à hauteur de 11 €.